

Vente immobilière

Tranche prix de vente net vendeur	Honoraires T.T.C à la charge de l'acquéreur
0,00€ à 99 999,99€	7 % * maximum
100 000,00€ à 199 999,99€	5,50 % maximum
200 000,00 €	4,50 % maximum

* Forfait minimum de 5 000€

Location

A la charge du Locataire :

- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et rédaction de bail : 4 % du loyer annuel (plafond : 8€/m²)
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 2 % du loyer annuel (plafond : 3€/m²)

A la charge du Bailleur :

- Honoraires de visite, constitution de dossier du locataire et rédaction de bail : 4 % du loyer annuel (plafond : 8€/m²)
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie : 2 % du loyer annuel (plafond : 3€/m²)

Honoraires de rédaction de bail + état des lieux sans négociation :

300€ T.T.C à la charge 50% du bailleur et 50% du locataire

Gestion locative

Honoraires de gestion :

6% H.T soit 7,20% T.T.C du loyer mensuel à la charge du bailleur